



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 11928

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives inquiétudes et le mécontentement provoqués parmi les Français rapatriés et spoliés d'outre-mer, par suite de la suppression dans le budget pour 1998 de la dotation budgétaire de 3,5 milliards qui était consacrée depuis plusieurs années à assurer l'indemnisation de ces populations. Les préjudices subis par les harkis et par les rapatriés sont loin d'avoir été compensés à ce jour par les dotations effectuées, très inférieures à la dette. Les associations nationales de rapatriés souhaitent vivement que des crédits soient à nouveau budgétés pour apporter un complément d'indemnisation pendant quelques années encore. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour répondre à l'attente de cette catégorie de français toujours pénalisés.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11928

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1572